AR Prefecture
047-214701955-20220929-DEL982022-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022

MARCHES PUBLICS ADAPTES
PROCES-VERBAL DE LA C.A.O. spécifique aux M.A.P.A.
OUVERTURE

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE NERAC BP 113 47600 NERAC. T 05 53 97 63 53. mail: juridique@ville-nerac.fr

B - Objet de la consultation.

MARCHE RESERVE D'OPERATIONS DE GESTION ET D'ENTRETIEN DE SITES EXTERIEURS COMMUNAUX
(Jardins, Voiries, Espaces verts et Infrastructures)

M.A.P.A. N° 2022/8411Z/ GARENNE/03/2ANS/lot unique

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : A.A.P.C. publié le : 16/03/2022 dans La Vie Economique du Sud-Ouest /Affichage Mairie le 04/05/2022 /Profil acheteur de la Commune: *demat-ampa.fr*, mise en ligne le / 05 /2022

- Date et heure limites de réception des candidatures : mardi 07 juin 2022 à 14h00

- Nombre de candidats admis à présenter une offre fixé dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation: tous

- Date et heure de l'ouverture des plis:

D - Composition de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA.

Lors de sa réunion en date du 14 juin 2022, la commission d'appel d'offres spécifique aux M.A.P.A., régulièrement convoquée le 07/06/2022 était composée comme suit :

D1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire Suppléant
M. Nicolas LACOMBE	Maire	Excusé
M. Patrice DUFAU	Adjoint au Maire	
M. Thierry BOZZELLI	Conseiller municipal délégué	
Mme Edith BUSQUET	Conseiller municipal	
M. Hugues DAVID		Excusé

AR Prefecture
047-214701955-20220929-DEL982022-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022

Mme Nolhwenn GREGOIRE		Absente
M. Patrick GOUJON	Conseiller municipal	

D2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
J. Philippe LABATUT	D.S.T.
Anne SEILLAN	Service juridique
Sébastien CARION	Service cadre de vie

E - Fonctionnement de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Le quorum est atteint : ~~NON~~ (OUI)

La commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA peut ne ~~peut pas~~ valablement délibérer.

Secrétariat de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA :
Anne SEILLAN, Attaché principal, Service juridique de la collectivité.

F -Rappel des candidatures admises

Une seule candidature a été reçue, et admise à la suite de la procédure : Association d'insertion AGIR VAL D'ALBRET 47600 NERAC

G - Choix des attributaires.

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des candidatures, la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA, [est en mesure d'attribuer le marché à:] décide de demander à Agir Val d'Albret de motiver de l'important écart tarifaire constaté, depuis 2021 dans le BPU remis à l'offre. Le choix éventuel est donc remis à une séance ultérieure

F3 -: Autres remarques

Résultat des votes : §Pour : 04 Contre : 0 § Abstentions : 0

AR Prefecture

047-214701955-20220929-DEL982022-DE
Reçu le 05/10/2022
Publié le 05/10/2022

H - Signature des membres de la commission d'appel d'offres spécifique aux MAPA

Nom et prénom	Signature
Nicolas LACOMBE	Excusé
Patrice DUFAU	
M. Thierry BOZZELLI	
Mme Edith BUSQUET	
M. Hugues DAVID	Excusé
Mme Nolhwenn GREGOIRE	Absente
M. Patrick GOUJON	